

Tout visiteur susceptible de bénéficier de conditions tarifaires particulières doit présenter un justificatif en cours de validité.

L'accès au circuit de visite ne peut se faire que sur présentation d'un billet d'entrée quel que soit le droit d'entrée acquitté (gratuité incluse).

INDIVIDUELS	Gratuité	
	Enfants de moins de 6 ans	Carte d'identité ou passeport
	Conférenciers et guides agréés	Carte professionnelle
	Journaliste	Carte de presse
	L'accompagnateur d'une personne en situation de handicap	Justificatif de la personne en situation de handicap délivré par les autorités compétentes
	Grands mutilés et invalides de guerre et leur accompagnateur	Carte grand mutilé ou invalide de guerre
	Demandeurs d'emploi	Justificatif de moins d'un an
	Bénéficiaires du RSA	Justificatif de moins d'un an
	Membre de l'I.C.O.M. (Conseil International des Musées) et de l'I.C.O.M.O.S. (Conseil International des Monuments et des Sites) et porteur de la Carte Culture du Ministère de la culture et de la communication	Carte professionnelle et carte culture ad hoc
	Conseillers généraux du Bas-Rhin + 1 accompagnant	Carte d'identité ou passeport
	Porteur de la carte Protourisme Alsace	Carte Protourisme Alsace
	<b>Tarif réduit adultes 7,00 €</b>	
	Etudiants et apprentis	Carte d'étudiant et d'apprenti de l'année en cours
	Enseignants	Justificatif professionnel du rectorat ou de l'établissement scolaire de l'année en cours
	Porteur du ticket de la navette du Haut-Koenigsbourg (ligne 500 - réseau 67)	Ticket navette du jour
	Titulaire de la Carte Cézam + ayant droit	Carte Cézam
	Titulaire de la carte d'identité culturelle du Conseil de l'Europe	Carte Conseil de l'Europe
	Adultes dans le cadre d'une visite exclusive ou d'une visite conférence (visite à supplément)	
	Tous les visiteurs adultes payants en cas de fermeture partielle du circuit de visite	
	<b>Tarif réduit jeunes 4,00 €</b>	
	Porteur du ticket de la navette du Haut-Koenigsbourg (ligne 500 - réseau 67)	Ticket navette du jour
	Titulaire ou ayant droit de la Carte Cézam	Carte Cézam
	Jeunes dans le cadre d'une visite exclusive ou d'une visite conférence (visite à supplément)	
	Tous les jeunes visiteurs payants en cas de fermeture partielle du circuit de visite	
	<b>Tarif réduit personnes en situation de handicap 4,00 €</b>	
	Personnes en situation de handicap	Justificatif délivré par les autorités compétentes
GROUPES	Gratuité	
	L'accompagnateur professionnel ou le responsable d'un groupe d'au moins 20 personnes payantes	
	Chauffeur de car accompagnant un groupe	Carte professionnelle
	Accompagnateurs de groupes de personnes en situation de handicap dans la limite de 1 pour 1	
	Groupes scolaires issus des réseaux RAR, COS... (ex ZEP, REP)	Justificatif de l'établissement scolaire
	Groupe de visiteurs d'une structure adhérente à l'association "Tôt ou t'art"	Réservation préalable validée par "Tôt ou t'art"
	Un adulte pour cinq jeunes accompagnant les groupes scolaires et périscolaires (y compris les RAR, COS...)	
	Un adulte pour trois enfants accompagnant les visites anniversaire	
	<b>Tarif réduit groupes adultes et professionnels du tourisme - 7,00 €</b>	
	Groupes accompagnés de « professionnels du tourisme » et groupes d'au moins 20 personnes payantes - Tarif par personne	
	Groupes de moins de 20 personnes dans le cadre d'une visite exclusive ou d'une visite conférence (visite à supplément)	
	Les adultes accompagnateurs de groupes scolaires et périscolaires lorsque le ratio <i>Un adulte pour cinq jeunes</i> est dépassé	A compter du 01/09/2015
	Les adultes accompagnateurs de visites anniversaire lorsque le ratio <i>Un adulte pour 3 enfants</i> est dépassé	
	Tous les visiteurs adultes payants en cas de fermeture partielle du circuit de visite	
	<b>Tarif réduit accompagnateurs de groupes scolaires et périscolaires - 6,00 €</b>	
	Les adultes accompagnateurs de groupes scolaires et périscolaires lorsque le ratio <i>Un adulte pour cinq jeunes</i> est dépassé	Du 01/01/2015 au 31/08/2015
	<b>Tarif réduit jeunes de 6 à 17 ans - 4,00 €</b>	
	Les jeunes accompagnant un groupe d'adultes : - d'au moins 20 personnes payantes (jeunes y compris) / accompagnés de "professionnels du tourisme", - dans le cadre d'une visite exclusive ou d'une visite conférence	

**Gratuité pour tous le 1er dimanche du mois - du 1er novembre au 31 mars ainsi que durant les journées européennes du patrimoine et la nuit des musées.**